



### Objectifs :

La valorisation du matériau bois et la performance énergétique constituent le moteur principal du programme ABER qui a pour vocation de proposer des techniques et des solutions constructives innovantes, utilisant ou non les bois de pays, aux acteurs du logement social dans un premier temps, ciblant ainsi la rénovation de leur parc. Néanmoins elles ne sont pas le seul défi posé par la requalification des bâtiments existants. Les enjeux, à la fois sociaux, économiques et environnementaux supposent une approche visant la remise à niveau du bâtiment dans toutes ses dimensions : urbaine, architecturale, technique, d'usage. En fonction des souhaits des financeurs potentiels, en fonction des besoins des bailleurs sociaux en terme de réponse technique et de niveau de performance énergétique, mais également en tenant compte de la faisabilité et de la capacité de réponse de la filière bois, les exigences identifiées à l'échelle du bâtiment et de la paroi, adaptées aux climats ouest-atlantique et au logement collectif, ont fait l'objet de la mise en exergue de 6 critères formant la base du référentiel national à différents niveaux :

- Fixer des objectifs de performance énergétique (clos couvert, équipements techniques et usages) et de confort des bâtiments.
- Fixer des objectifs de performance thermique à l'échelle du système constructif bois pour valoriser les efforts de conception (ponts thermiques, étanchéité à l'air, mur perspirant, transfert hygrothermique, etc.).
- Définir des critères permettant la valorisation environnementale du bois à l'échelle du matériau (ex : FDES) jusqu'au bâti (ex : ACV).
- Fixer des objectifs économiques en partant d'une approche globale prenant notamment en compte l'entretien et la durabilité des matériaux/équipements; développer des solutions reproductibles.
- Intégrer des critères de valorisation architecturale (re-conception, surélévation, requalification, etc.) et en prenant en compte les contraintes urbanistiques locales.
- Prendre en compte les exigences et les contraintes de l'usager.

### Avancement du projet:

Labellisé par le Pôle de Compétitivité Xylofutur, le programme ABER a démarré à l'automne 2011 grâce à un premier financement par le MEEDDM/DHUP (à la suite du Pré-ABER), pour l'élaboration d'un référentiel national réalisé conjointement par le FCBA et Nobatek, livré début 2012 et servant de guide d'aide à la décision à destination principalement des offices HLM. La mise en œuvre opérationnelle à travers ABER Aquitaine est ensuite assurée par le Conseil Régional et la DIRECCTE Aquitaine.

A ce jour, un dossier sur les quatre présentés en 2012 a été retenu, c'est en effet l'office HLM Habitat Landes Océanes, heureux lauréat qui bénéficiera d'un accompagnement financier à hauteur de 150K€ par le Conseil Régional Aquitaine pour la phase « travaux » de son opération ACQS, portant sur la requalification globale de 24 logements à Dax. Les opérations candidates en 2013 sont en cours d'expertise. L'objectif pour ABER Aquitaine étant de soutenir cinq opérations d'ici à la fin du programme en juin 2014, si possible une par département.



#### Coordinateur :

Pôle de Compétitivité Xylofutur / Adera  
**Nom** : Thomas RANCHOU  
**Société** : Pôle de Compétitivité Xylofutur  
**Adresse** : 1, cours du général de Gaulle,  
 33175 Gradignan  
**E-mail** : thomas.ranchou@xylofutur.fr

**Laboratoires, organismes** : Xylofutur, Adera, FCBA, Nobatek, IUT Bordeaux 1, AROSHA

**Date de labellisation** : toute entreprise intéressée pour proposer ses services aux maîtres d'ouvrages des opérations détectées

**Date de labellisation** : 22 Novembre 2011

**Durée du projet** : 36 mois  
 01 Juillet 2011 – 01 Juillet 2014

**Lieu de réalisation du projet** : Aquitaine -  
 5 départements



**Budget Total** : 257 500 €

**Montant de l'autofinancement** : 51 500 €

**Aides sollicitées** : 206 000 €

#### Financeurs :

- MEEDDM/DHUP
- DIRECCTE Aquitaine
- Conseil Régional Aquitaine

